**ANNEXE AU RDC - EXPOSITION DES PROJETS**

Je soussigné (e)

Autorise le pouvoir adjudicateur à procéder à l’exposition des avant-projets réalisés dans le cadre de réponse à la présente consultation.

Dans ce cadre, je cède, à titre gratuit, au pouvoir adjudicateur qui l’accepte, et à titre non-exclusif, pour la durée légale des droits d'auteur, pour la France, mes droits d'exploitation sur les avant-projets suivants :

[description]

[.]

Les droits ainsi cédés comprennent strictement :

* le droit de reproduction ou de faire reproduire par tout tiers, tout ou partie des avant-projets, sur tout support, notamment papier, optique, numérique, informatique ou électronique, pour les besoins de l’exposition des avant-projets dans le cadre de la présente consultation, y compris par reproduction au sein d’une base de données ou photothèque analogique ou numérique;
* le droit de représentation ou de faire représenter par tout tiers, les avant-projets par voie d’exposition physique dans un ou plusieurs lieux au choix du pouvoir adjudicateur ou dans l’environnement numérique sur le(s) site(s) internet du pouvoir adjudicateur ou choisi(s) par lui, ce auprès ():

du public en général

de catégories de publics en particulier : ……….

* le droit de modifier et de retoucher le format d'image aux fins de la réalisation de plaquette, dépliant, brochure, prospectus, billet ou invitation, affiches, que ces éléments soient commercialisés ou distribués à titre gratuit; d'incorporer des éléments textuels conformément à la finalité de la présente consultation;
* le droit de constituer une base de données ou une photothèque analogique ou numérique desdites esquisses dans le respect des finalités de la présente consultation;

Je garantis au pouvoir adjudicateur la jouissance pleine et entière des droits cédés aux termes des présentes. A ce titre, je garantis que :

* les avant-projets transmis dans le cadre de la présente consultation ne constituent pas une contrefaçon ou une atteinte à tout autre droit appartenant à un tiers;
* je suis bien titulaire des droits cédés sur les avant-projets;
* rien ne s'oppose à la libre disposition par le pouvoir adjudicateur des droits objet de la présente cession, et notamment, que je n'ai pas manqué, et ne manquera, à aucune obligation au titre d'une quelconque convention qui serait de nature à remettre en cause les droits acquis par le pouvoir adjudicateur;
* aucun litige ou procès n'est en cours ou sur le point d'être intenté, susceptible de mettre en cause les droits cédés au pouvoir adjudicateur sur les avant-projets;

La présente autorisation est régie par la loi française.

Fait à ………………………………………………, le…………………………………………………..

En un seul exemplaire

Lu et approuvé/ Signature